

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018

Épreuve pratique d'admission

18-DEC4-07189

La phase d'admission comporte une épreuve pratique comportant la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité (...).

L'épreuve pratique consiste, pour cette spécialité, en un dessin d'un modèle, en la préparation de la fiche de fabrication, des matières d'œuvre et des outils nécessaires à la réalisation du modèle. Fabrication de ce dernier.

(durée : trois semaines ; coefficient : 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 7 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Dessin de mise en carte d'une dentelle sur papier calque « I » (1 page)
- Photocopies pour réaliser la dentelle « II » (2 pages)
- Photocopie du modèle agrandi servant de document de travail « III » (annotation) (1 page)
- 2 graphes (1 page).

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018

Épreuve pratique d'admission

SUJET :

- Ci-joint un papier calque « I » devant servir à la confection d'un motif en dentelle dans le but de réaliser un objet décoratif.

1) Mise en carte :

- À partir de ce calque, vous devrez piquer et crayonner sur carte lyonnaise une tête de votre modèle.

2) Réalisation :

- Vous devrez choisir parmi les fils fournis les matières d'œuvre adaptées aux différents éléments de la dentelle
- Après échantillonnage, vous devrez réaliser la dentelle à partir de la photocopie « II » ci-jointe du modèle.

3) Fiche technique :

- Vous devrez concevoir une fiche de fabrication mentionnant un numéro d'inventaire (fictif), les temps nécessaires à la mise en carte, à l'échantillonnage et à la réalisation du calque « I ». Enfin, vous indiquerez les dimensions du modèle et les matières d'œuvre utilisées.

À la fin de cette épreuve, vous rendrez :

- la carte Lyonnaise piquée et crayonnée,
- la dentelle et les échantillons,
- la fiche de fabrication.





